

Justificatif généré le 23/12/2022

Support de parution :



Date de parution : 23/12/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20220000006153_2022-12-08

N° d'annonce : 7501JAL20220000006153_2022-12-08

PIERRE BERGE ET ASSOCIES

Société par actions simplifiée

21 avenue Kléber, 75116 Paris

R.C.S. : Paris 441 709 961

Activité : Tant en France qu'à l'étranger pour le compte de propriétaires de biens mobiliers définis à l'article L 321-1 du code de commerce l'estimation de biens immobiliers l'organisation de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques la direction par toute personne habilitée et la réalisation de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Jugement en date du 08 décembre 2022

Greffé du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 novembre 2022 désignant : administrateur Selarl Bcm en la personne de M^e Charles-Henri Carboni 7 rue de Caumartin 75009 Paris,, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire SCP Btsg en la personne de M^e Denis Gasnier 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.